

que cette conférence en est encore saisie et ne s'est pas prononcée à ce sujet. Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit, pas un mot, pas une syllabe, pas une ligne. J'ai parlé un quart d'heure,—dix-sept minutes, pour être exact,—et je me suis contenté de résumer ce qui avait été fait dans le passé. J'ai dit, "Depuis vingt-huit ou trente ans que nous attendons, le temps est venu de nous demander si nous allons marcher de l'avant et réaliser le rêve de sir Wilfrid Laurier, le but qu'il voulait atteindre en 1902, et que d'autres ont visé avant cela; allons-nous essayer d'établir un système de préférence entre nous, sans égard à l'attitude de la métropole?"

On a fait allusion à deux ou trois questions hier qui réclament quelques commentaires de ma part. L'une traitait de l'état d'esprit, de l'atmosphère des relations entre le gouvernement britannique et le nôtre. J'ai montré que l'on ne s'est pas exprimé autrement dans les autres parties de l'empire, et je crois que le gouvernement britannique n'accueillera pas avec plaisir l'assertion du leader de l'opposition disant que les relations entre ce gouvernement et celui du Canada ne sont pas des plus cordiales. Je sais le contraire. Je n'ignore pas que mes rapports même avec le représentant le plus intransigeant à cette conférence, un homme dont les opinions sur les questions financières sont bien connues, ont été d'une telle nature qu'il a dû respecter mes vues. Et mes relations avec les hommes publics d'Angleterre ont été tout autres, dirai-je, que celles du très honorable chef de la gauche. Je ne les ai jamais trouvés désireux d'un dévouement officieux, ainsi que l'a dit l'un d'eux à la conférence. Je ne les ai jamais connus comme cherchant à être les victimes de la flatterie ou de la protection mielleuse de qui que ce soit. Au contraire, j'ai toujours constaté qu'ils s'attendaient sincèrement à des déclarations franches et nettes, qu'ils peuvent comprendre et apprécier. Et en affirmant que mes relations avec eux se sont améliorées plutôt qu'autrement, je ne dis que la vérité. Je ne veux pas que l'on donne à croire à l'étranger que ces messieurs viendront ici sous peu comme des hôtes récalcitrants. Je ne veux pas qu'ils se figurent que le leader de l'opposition se fait l'écho des sentiments du peuple canadien. Qu'il soit bien connu qu'ils seront les bienvenus chez nous, et je pense que mes rapports avec eux se compareront toujours avantageusement avec les relations de mon très honorable ami avec qui que ce soit dans l'univers. Si la franchise a plus de mérite que les périphrases, si une assertion claire vaut mieux que les lieux communs et la rhétorique, alors je ne doute pas de l'avenir.

En toute justice pour un membre au moins de cette Chambre, il est de mon devoir de cor-

riger une déclaration erronée. Hier, on a parlé de l'interdiction des bêtes à cornes. Je me trouvais être dans les tribunes lorsque la motion relative à cet embargo a été présentée et à la Chambre des communes et à la Chambre des lords à Londres. En réalité, en 1917, lorsque sir Robert Borden, M. Rogers, sir George Perley et sir Douglas Hazen représentaient le Canada à la Conférence impériale, la question de l'interdiction du bétail a été discutée. M. Walter Long, depuis le vicomte Long of Wraxall, présidait à cette assemblée à titre de secrétaire d'Etat au département des colonies, et il a dit que sir Robert Borden s'était efforcé de lui démontrer qu'il était désirable, nécessaire même, d'effacer ce "stigmat" et cette "flétrissure" touchant le bétail du Canada. M. Prothero, plus tard, le baron Ernle, dit: "Oui, nous allons le faire". Là-dessus, M. Rogers de déclarer—les minutes sont ici—"Je crois que nous devrions déposer une motion". M. Long répondit: "Vous n'avez certainement pas besoin de motion, mais nous allons faire une proposition, et c'est ce qui fut fait. Puis la guerre prit fin. Mais on n'a pas voulu lever cette interdiction malgré l'engagement pris. Une conférence fut convoquée, présidée par le vicomte Findlay. M. Tolmie, aujourd'hui premier ministre de la Colombie-Anglaise, est celui qui a réellement présenté la cause,—cause qui fut plus admirablement exposée que jamais nulle part,—au dire de ceux qui en furent témoins. Puis, demande pressante ayant été faite d'abolir l'interdiction, M. Prothero, alors baron Ernle, dit à la Chambre des lords, tout étrange que cela paraisse, que nulle promesse n'avait été donnée et qu'il serait désastreux pour l'Angleterre de prendre cette décision. Le vicomte Birkenhead était alors chancelier, et il a assumé une attitude énergique au sujet de cet engagement. Le duc de Devonshire ayant pris la parole, dit: "Tout ce que je puis dire, c'est que le peuple canadien croyait au retour de sir Robert Borden et de M. Rogers que l'engagement pris signifiait que l'Angleterre avait donné sa parole que l'embargo serait levé, et nous devons le faire". Alors le vicomte Long de Wraxall, après avoir passé en revue toute la question, dit: "Même si cela nous expose à des ennuis, il faut respecter notre engagement". Aux Communes les mêmes sentiments prévalurent, et, bien que l'on ait tenté un effort désespéré pour empêcher l'annulation de l'embargo, l'engagement fut tenu. Mais on ne saurait dire que le ciel fût sans nuages à cette époque. Il n'y avait certainement pas une atmosphère de conciliation, au dire de mon très honorable ami, quel qu'en soit le sens. On soutenait qu'une promesse avait été donnée, et qu'il fallait y faire honneur. Telle était l'attitude de M. Larkin. Il